

*Prix paritaires des produits agricoles—Loi*

l'influence de forces indépendantes de notre volonté. Les agriculteurs seront les premiers à vous dire que le marché a une importance essentielle pour eux. Cependant, ce n'est pas une baguette magique qui résoudra tous les problèmes d'un seul coup. On ne peut pas tout faire avec une seule mesure législative et le gouvernement ne le prétend pas non plus. Notre gouvernement a travaillé avec les gouvernements provinciaux et le secteur agricole à la mise au point d'une gamme de programmes en vue d'augmenter la productivité, l'efficacité et la compétitivité du secteur.

Je veux faire part à la Chambre de quelques-unes des initiatives que notre gouvernement a prises pour aider les agriculteurs. Le Programme spécial canadien pour les grains était une réponse opportune et très nécessaire aux problèmes que la chute des prix causait aux agriculteurs du Canada. Ce n'est pas tous les jours que l'on consacre 1 milliard de dollars à l'agriculture. C'est le plus important montant jamais consacré à l'économie agricole en cas d'urgence. Les agriculteurs de la Saskatchewan et du reste du Canada comprennent la valeur de ce programme. Cependant, le gouvernement est le premier à reconnaître que si l'on doit continuer à développer l'agriculture, il faudra peut-être répondre encore aux besoins des agriculteurs. Les organismes agricoles et les groupes de producteurs ont rencontré mes collègues, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) et le ministre de l'Agriculture (M. Wise). Ces ministres n'ont pas ménagé leur temps pour répondre aux besoins des agriculteurs des Prairies.

Au cours des derniers mois, le gouvernement a offert une aide spéciale aux producteurs qui ont souffert des effets de plusieurs années consécutives de sécheresse. On a aussi aidé ceux qui vivent dans les régions inondées de la Saskatchewan. Les modifications apportées à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest ont permis de verser des paiements provisoires aux agriculteurs qui s'élèvent en tout à 859 millions de dollars pour la dernière récolte. On a mis en place le plan de stabilisation de la viande rouge qui aide à stabiliser les revenus des producteurs de viande rouge sans les protéger indûment contre les forces du marché. Du côté des coûts de production, il y a les réductions sur le prix du carburant agricole, la réduction du taux d'intérêt pour cinq ans de 80 millions de dollars financée par la Société du crédit agricole et bien d'autres programmes que le gouvernement a mis en oeuvre parce qu'il s'est engagé à aider les agriculteurs à traverser cette période particulièrement difficile où les coûts dépassent les revenus.

• (1730)

Pour terminer, je félicite mon ami de Yorkton—Melville, avec qui j'ai passé beaucoup de temps à discuter de l'agriculture et de bien d'autres questions, de ses efforts pour aider les agriculteurs de la Saskatchewan et du Canada à affronter cette situation particulièrement difficile. Je répète cependant que les limites théoriques et pratiques de la parité des prix ne permettent pas de résoudre nos problèmes agricoles. Je me joins à tous les députés qui se préoccupent de l'agriculture en Saskatchewan et au Canada pour travailler avec le gouvernement à mettre au point les solutions qui s'imposent.

[Français]

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat, et je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de parler sur le

projet de loi C-221, présenté par l'honorable député de Yorkton—Melville (M. Nystrom).

J'aimerais, monsieur le Président par la même occasion moi aussi trouver des solutions faciles ou encore trouver des orientations aux problèmes que connaît l'agriculture canadienne, mais je ne pense pas qu'à ce moment-ci ce soit ce projet de loi C-221 qui puisse régler tous les problèmes. Justement, comme l'a souligné tout à l'heure l'honorable député qui a justement dit que ce projet de loi n'était qu'une idée ou encore une approche, c'était le député de Prince-Albert (M. Hovdebo). Je vous ferais remarquer, monsieur le Président, qu'un secteur agricole progressif et une rétribution raisonnable de l'investissement du travail et de la compétence des agriculteurs canadiens sont essentiels à la vigueur de notre économie.

Il faut cependant envisager les conséquences dangereuses qu'un système de prix paritaires pourrait avoir pour nos agriculteurs et l'économie canadienne tout entière. Le concept de la parité des prix risquerait de faire plus de mal que de bien pour de nombreuses raisons. Lorsque les prix sont fixés à partir des coûts de production, on doit tenir compte des progrès technologiques et agricoles qui, permettant de combiner les intrants de façon plus efficace, abaissent les coûts et permettent régulièrement de diminuer les prix des produits.

La fixation des prix de production est particulièrement compliquée à établir. Il convient en effet de faire une distinction entre les coûts qui font l'objet d'un déboursé effectif et les autres coûts comme la juste rétribution du travail de l'agriculteur et de ses investissements dont la valeur est difficile à évaluer avec précision. On peut les estimer, et cela se fait déjà dans certains secteurs, mais c'est un point très délicat et sur lequel il peut y avoir de nombreuses divergences de vues.

Ainsi, si les coûts de production étaient fixés à un niveau supérieur aux prix du marché, il faudrait prévoir un système de contingentement ou de gestion des approvisionnements pour l'ensemble des productions agricoles. On ne doit pas penser pouvoir introduire un système de fixation des prix sans savoir comment limiter les approvisionnements ou disposer des excédents en dehors des marchés habituels.

Comme vous le savez, monsieur le Président, le Canada est un pays exportateur et nous sommes tributaires de nos marchés d'exportation. Ceux-ci, en effet, génèrent près de la moitié du revenu agricole net canadien, et nos produits doivent être concurrentiels sur les marchés extérieurs. En effet, si le prix d'une certaine denrée était fixé à un niveau trop élevé, d'une part, nous devrions contrôler un accroissement des importations qui ne manqueraient pas de se produire mais, d'autre part, nous cesserions surtout de pouvoir exporter car nos produits seraient probablement trop chers sur les marchés internationaux. Notre position concurrentielle serait menacée.

Pour arriver à maintenir notre présence sur ces marchés, nous devrions donc prévoir des subventions à l'exportation, ce qui ne manquerait pas d'entraîner de vives réactions de la part de nos partenaires commerciaux. Le Canada serait accusé de vendre en dessous du prix de production ou de pratiquer du dumping. C'est ce qui arrive actuellement avec le gouvernement des États-Unis qui fait justement du dumping avec certains pays d'Europe. Cela contribuerait évidemment à nous